



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC... N° 894 du 30 Août 2024

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'information générales - fondé en 2004 | Prix : 250 F CFA

Secteur agricole

Vers un V^{ème} Recensement national

P.4



Aneho/ Principauté des baobabs

Dr Sandra Johnson patronne la lutte contre le glaucome

P.2



Affaire frère Hounvi

Le gangstérisme d'état de Patrice Talon dénoncé par les OSC

P.7

L'OTR se dote d'une application mobile pour lutter contre les contrefaçons

P.6

Reste connecté partout avec ton **MIFI HARVILON**

60Go gratuits (valable 30 jours) pour l'achat du MIFI 4G en agence.

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg

~~39.900€~~
29.900F
+ 60Go d'internet Gratuit



PROMO!



Aneho/ Principauté des baobabs

Dr Sandra Johnson, patronne la lutte contre le glaucome

La Principauté des Baobabs, Juna Togo et l'association catholique le Cierge se mobilisent contre le glaucome. A l'occasion de la prise de la pierre sacrée à Aného, sud-est du Togo, ces organisations lancent la première phase d'un long combat contre ce mal des yeux. Ceci grâce à la sensibilité et la générosité de Sandra A. Johnson. La ministre secrétaire générale de la présidence togolaise a été spontanée pour accompagner l'initiative.

Si le glaucome, une pathologie qui attaque les yeux au point de vous rendre aveugle sévit beaucoup plus en Afrique noire, le Togo en bat tous les records. 12% de taux de prévalence selon des chiffres officiels alors que très peu d'organisations sensibilisent sur la maladie. Désormais, La Principauté des Baobabs entend s'engager contre ce pernicieux mal et peut compter sur la secrétaire générale de la présidence togolaise. Sandra Johnson a fait preuve de générosité pour accompagner le projet. "Notre projet se décline en deux grandes phases" précise David Cudjoe Amekudzi, chef du Conseil de La Principauté des Baobabs. Selon lui, "il y aura une phase de dépistage plus tard" ajoute-t-il, remerciant la ministre Johnson de sa spontanéité. Pour l'occasion, deux autres associations, en l'occurrence Juna Togo et le Cierge se sont associées à l'initiative. Ce 29 août donc, c'est à l'occasion de la phase de sensibilisation en attendant celle du dépistage.

Le glaucome, un mal silencieux

Cette maladie ne fait pas de bruit, elle s'attaque directement aux nerfs optiques, en augmentant de façon excessive la tension oculaire. Conséquence, le malade peut perdre en quelques jours la vue. C'est d'ailleurs, selon l'Organisation mondiale de la santé, Oms, la deuxième cause de cécité dans le monde après la cataracte. Mais le plus alarmant, c'est que les symptômes de la maladie

arrivent trop tardivement. Alors, pour alerter en amont les potentiels malades, ce projet veut d'abord sensibiliser puis ensuite, dépister. Il dispose d'ailleurs de la mise en place d'un fonds de soutien pour accompagner les malades. "Car le traitement coûte trop cher" rappelle Frédéric Tsatsu, président de Juna Togo, organisation partenaire de La Principauté des Baobabs dans ce projet. Alors, pendant toute la journée du jeudi, une vingtaine de volontaires et membres des organisations impliquées ont distribués des flyers et fait de la sensibilisation auprès des participants à la fête traditionnelle Ekpe Ekpe qui regroupe les guins, une ethnie du sud du Bénin, du Togo et du Ghana, du monde entier à Aného.

Politique de santé très sociale du gouvernement

Si ce projet a bénéficié de l'attention des autorités togolaises, c'est aussi et surtout parce que Faure Gnassingbé a fait de la question sociale une priorité. Le président togolais a instauré, contrairement à beaucoup de pays africains, une assurance santé universelle pour faciliter l'accès aux soins de sa population. C'est d'ailleurs dans le même ordre d'idée que La Principauté des Baobabs a initié le projet. "Nous voulons contribuer à cette politique du gouvernement togolais" a ajouté Eli Goka. Le journaliste est aussi membre du Conseil de La Principauté. Pour lui, "chaque togolais doit accompagner l'action gouvernementale en terme de santé" et c'est pourquoi, son organisation apporte sa pierre à l'édifice. D'ailleurs, La Principauté des Baobabs qui est plutôt un géant projet agricole et solidaire n'entend pas s'arrêter seulement à santé, "nous voulons aussi soutenir la politique agricole de l'état togolais" a précisé Eli Goka.



La Principauté des Baobabs en question

Il s'agit d'un géant projet agro-touristique, basé à Bolou, près de Tsévié, à 40 Km de Lomé. Le principal objectif de cette structure est de développer au Togo une agriculture bio tout en promouvant le tourisme durable, la solidarité et le vire

ensemble. LA Principauté des Baobabs fonctionne d'ailleurs comme une principauté, un village autonome, avec à sa tête, un prince symbolique. Elle multiplie des initiatives pour développer l'agriculture bio au Togo. "Le président Faure Gnassingbé a montré la voie par les agropoles, le projet MIFA et bien d'autres"

précisent ses dirigeants, qui entendent "apporter la touche bio".

Après la phase sensibilisation du glaucome à Aného ce jeudi, la phase de dépistage suivra puis à la suite d'Aného, d'autres villes du pays seront visés par le même projet.

L'Eveil de la Nation

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

8201

Le centre d'appel fait **peau neuve** et devient **centre de contacts**

Meyé tchoin

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Banjul :

Le parlement de la CEDEAO planche sur le renforcement de la libre circulation

Banjul, la capitale gambienne accueille ce lundi 26 août une réunion délocalisée de la Commission mixte de la CEDEAO, consacrée au rôle du Parlement dans la mise en œuvre du Protocole sur la libre circulation des personnes, ainsi que du droit de résidence et d'établissement dans l'espace CEDEAO. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours de la Présidente du Parlement de la CEDEAO, qui a souligné l'importance de cette rencontre dans le contexte actuel.

La réunion a mis en avant les défis persistants et les opportunités offertes par le Protocole adopté le 29 mai 1975, qui permet aux citoyens de la CEDEAO de circuler librement dans les États membres sans visa et de mener des activités économiques. Cependant, la Présidente a reconnu que la mise en œuvre de ce Protocole n'est pas sans obstacles, citant les divergences d'intérêts nationaux, les faiblesses des mécanismes de suivi, et les problèmes d'infrastructures comme des freins majeurs à la réalisation des objectifs d'intégration régionale.

La réunion de Banjul a également servi de plateforme pour évaluer les progrès réalisés et pour renforcer l'implication du Parlement de la CEDEAO dans ce processus crucial. La Présidente a insisté

sur la nécessité d'une gouvernance solide, fondée sur la confiance mutuelle et la responsabilité partagée, pour garantir une application efficace du Protocole sur la libre circulation.

Au-delà de la simple évaluation, cette réunion a pour ambition de poser les bases d'une nouvelle réflexion sur la question de la libre circulation au sein de la CEDEAO. La Commission mixte a adopté des termes de référence lors de la Première Session ordinaire du Parlement, le 5 juillet 2024, pour encadrer ces discussions. Les échanges directs avec les populations et les autorités locales, une initiative du Secrétariat général, visent à recueillir des préoccupations concrètes pour nourrir cette réflexion.

La Présidente du



Parlement a également félicité la délégation gambienne pour son engagement au sein de l'Assemblée communautaire, soulignant l'importance de la collaboration et de l'unité d'action pour maximiser les avantages de la libre circulation dans la région. Elle a terminé son discours en appelant les membres de la

Commission à faire preuve de perspicacité dans leurs travaux, avec l'espoir que cette réunion aboutisse à des recommandations concrètes pour améliorer les mécanismes existants.

Cette réunion de Banjul s'inscrit dans un contexte où la CEDEAO doit faire face à des défis croissants, mais aussi à des

opportunités uniques pour renforcer l'intégration régionale et promouvoir la mobilité, le commerce, et la coopération entre les États membres. La CEDEAO continue ainsi de jouer un rôle central dans la promotion de la paix, de la stabilité, et du développement en Afrique de l'Ouest.

Wezou

Trois ans de succès qui dépassent toutes les attentes

Depuis trois ans, le programme Wezou redéfinit en profondeur l'expérience de la maternité au Togo. Là où les défis de la maternité étaient autrefois un chemin semé d'embûches, Wezou se dresse désormais comme un phare d'espoir.

Wezou a redonné espoir à des centaines de milliers de femmes depuis son lancement. Ce programme, né de la volonté de l'exécutif togolais de sécuriser la maternité a déjà touché près de 575 000 femmes.

Des soins accessibles pour toutes

Le programme a pour objectif de rendre les consulta-

tions prénatales, les analyses médicales, et les accouchements accessibles à toutes les femmes, sans distinction. Avec une prise en charge partielle des frais médicaux qui commence dans les centres de santé publique et les structures accréditées de premier niveau, telles que les unités de soins périphériques (USP) et les hôpitaux de préfecture (CHP), le programme garantit que chaque future maman puisse bénéficier de soins essentiels, sans se soucier des coûts.

Impact mesurable

Les chiffres montrent l'étendue et l'impact profond

de cette initiative. Entre août 2021 et décembre 2022, le gouvernement togolais a injecté plus de 2 milliards FCFA dans Wezou. Cette enveloppe financière a permis de soutenir environ 290 000 femmes, avec un total de 1,3 million de prestations, dont 281 796 consultations prénatales et 148 275 accouchements.

Les récentes données de l'Indice de développement humain (Idh) pour 2023-2024 révèlent que Wezou a touché 400 640 femmes, avec 221 802 accouchements réalisés. Et il y a seulement quelques jours, lors de son passage devant l'Assemblée nationale, le

Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a fait le bilan des trois (03) années du programme. Wezou a ainsi offert son soutien à environ 575 000 femmes.

Les choses vont passer à la vitesse supérieure avec les cinq hôpitaux mère-enfant qui sortent de terre dans chaque région du pays. L'ambition est de pérenniser et d'amplifier cette transformation. Le Premier ministre l'a elle-même confirmé le 23 août dernier : la livraison de ces infrastructures est attendue pour la fin de l'année. Dans les détails, l'hôpital de la région maritime,

le plus vaste avec ses 175 lits, est destiné à devenir un centre de référence national où chaque mère pourra obtenir les réponses et le soutien dont elle a besoin. Ensuite, les quatre autres établissements, chacun doté de 50 lits, compléteront ce réseau vital.

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a également réaffirmé l'importance de la santé publique, avec des projets pour la construction et l'équipement de 80 nouvelles formations sanitaires, en plus des 200 déjà achevées.

Serge Folly

CNSS

Nouvelles Conditions pour l'Obtention du Quitus Social

Au Togo, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a récemment procédé à une révision des conditions d'obtention du quitus social pour les opérateurs économiques. Cette mise à jour, annoncée la semaine dernière, introduit de nouveaux critères pour l'attribution de ce document essentiel aux entreprises.

Dorénavant, pour obtenir le quitus social, l'employeur doit obligatoirement immatriculer l'ensemble de ses employés auprès de la CNSS. Cette formalité vise à s'assurer que tous les salariés sont enregistrés dans le régime général de sécurité sociale, une condition préalable à la régularisation des entreprises vis-à-vis de la CNSS. En plus de cette immatriculation, l'employeur est tenu de déclarer et de verser régulièrement les cotisations sociales pour ses employés.

Les entreprises qui viennent de reprendre leurs activités après une période d'interruption ou celles qui sont nouvellement créées doivent faire preuve de régularité dans leurs obligations sociales pendant une période minimale



de six mois. Cette régularité consiste à déclarer les employés et à payer les cotisations sociales sans interruption pendant cette période. Cette condition est indispensable pour pouvoir bénéficier du quitus social, qui est un document prouvant que l'entreprise est en règle avec la CNSS.

Cependant, pour les employeurs qui ne remplissent pas encore ces nouvelles exigences, la CNSS propose une alternative.

L'institution a précisé qu'un employeur qui ne répond pas aux critères requis pour l'obtention du quitus social peut, à sa demande, obtenir une attestation d'immatriculation. Ce document prouve l'affiliation de l'employeur au régime général de sécurité sociale, ce qui peut être utile dans certaines démarches administratives ou contractuelles.

La révision des conditions d'obtention du quitus

social s'inscrit dans un contexte plus large de modernisation des services de la CNSS. Depuis 2018, la CNSS a entrepris un processus de dématérialisation de plusieurs de ses services pour faciliter l'accès des employeurs et des assurés aux prestations. Parmi les services dématérialisés figurent les demandes de quitus social, les attestations et les relevés individuels d'assurance, les réclamations, ainsi que les consultations de compte.

Cette modernisation vise non seulement à simplifier les démarches administratives pour les entreprises et les assurés, mais aussi à réduire considérablement les délais de traitement des demandes. En offrant des services en ligne, la CNSS permet aux employeurs de gagner du temps et de mieux gérer leurs obligations sociales. De plus, cette dématérialisation s'inscrit dans une volonté de transparence et d'efficacité accrue dans la gestion des cotisations sociales.

Secteur agricole :

Vers un Vème Recensement national

Le secteur agricole s'active pour le Vème Recensement national de l'Agriculture (RNA). Il a lieu pratiquement douze années après le IVème.

L'opération est annoncée vendredi 23 août lors du Conseil des ministres par Antoine Lékpa Gbégbéni, ministre de l'Agriculture.

L'objectif de cette nouvelle opération, attendue dans le secteur agricole et prônée par les autorités dudit secteur est de poser les conditions pour mieux comprendre la situation actuelle dans le domaine, identifier les défis à relever et à formuler des réformes adaptées aux réalités

du terrain. L'opération de recensement consiste à collecter des données désagrégées, précises et indispensables pour une évaluation rigoureuse des politiques et projets agricoles en cours.

Le recensement va durer deux ans (24 mois) et les données collectées pourraient être utilisées pour le rebasage du Produit intérieur brut (PIB) du Togo. Il est important de souligner que le IVème recensement national sur l'agriculture a été financé par le Gouvernement togolais et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture



(FAO). L'institution onusienne a apporté pour l'opération son soutien financier et technique.

Les informations sur le précédent recensement agricole (RNA 4) font état de

ce que, l'agriculture togolaise se taille une place importante dans l'économie du pays. Elle emploie environ 60% de la population active et contribue à près de 40% du PIB, dans un contexte de défis entre autres, l'amélioration des techniques culturelles, l'introduction de nouvelles technologies et la diversification des cultures.

Pour les premières autorités agricoles, « cadre juridique et institutionnel » de la nouvelle opération (Vème RNA) « sera prochainement consolidé par un décret qui va ouvrir la voie à la phase opérationnelle du projet ».

MF

Enseignements primaire et secondaire

Rentrée des classes fixée au 16 septembre

Dans quelques semaines, les élèves reprennent le chemin de l'école. Cette rentrée des classes sera précédée par celle du personnel administratif.

3 millions d'élèves seraient attendus pour cette nouvelle année scolaire 2024-2025. Dans la logique d'une belle entame et en vue d'une année scolaire paisible, le ministère des enseignements primaire et secondaire prend ses dispositions.

Logiquement le ministère de l'éducation ne reste pas en marge de cette reprise. Elle a établi une liste de fournitures à payer par les parents pour chaque classe et niveau d'enseignement a été publiée.

Avec la conjoncture économique, l'achat de fourniture scolaire est un casse-tête pour les parents d'élèves. A ce sujet, le ministère du commerce prend des mesures et s'engage à s'assurer de la disponibilité des articles et de la



stabilité des prix sur le marché, à l'approche de la rentrée scolaire 2024-2025.

Il nous en souvient que le 8 août dernier, une réunion de travail a été initiée avec les principaux

importateurs et distributeurs de fournitures scolaires, notamment SOTIMEX, TECHNO CLASS A, CENPATO, Papeterie centrale de Lomé, et SPCG PRO BURO. De cette réunion, il est souligné

l'importance d'une collaboration entre le gouvernement et les acteurs du secteur afin de garantir la disponibilité des fournitures à des prix raisonnables pour les parents d'élèves.

L'impression des symboles de la République sur les couvertures des cahiers est de rigueur. Le dispositif de surveillance du marché est déjà en place et sera intensifié.

MF

Restitution des biens du feu colonel Tépé

Les enfants du défunt reconnaissants

Les témoins de l'histoire sociopolitique du Togo des années 90 se souviennent certainement des événements qui ont conduit malheureusement à la mort du colonel Tépé, au Camp du Régiment interarmes togolais (Camp RIT) à Lomé dans la nuit du 25 mars au 26 mars 1993. Suite à une attaque perpétrée contre la résidence du président Eyadéma, au pouvoir à l'époque, soldée par la mort du général Mawulikplimi Améyi, Chef d'état-major des Forces armées togolaises (FAT), Eugène Koffi Tépé, chef d'état-major adjoint perd la vie. Le communiqué officiel des FAT parle d'un coup d'Etat finalement déjoué. Cette thèse récusée par la classe de l'opposition togolaise lors des faits en mars 1993 a posé le débat des officiers démocrates dans l'armée togolaise il y a

plusieurs décennies.

31 ans après cet événement tragique, même si pour certains, les plaies de la disparition du colonel Tépé se sont cicatrisées, pour les membres de sa famille, en l'occurrence ses enfants, la douleur est vive et il est difficile d'imaginer le chagrin. Toutefois, le gouvernement togolais dans sa vision d'ouvrir pour soulager la peine des victimes a entrepris avec la mise sur pied du HCRRUN, un travail d'indemnisation des victimes des violations sociopolitiques. Ce travail démarré depuis des années permet de transformer les pleurs en lueur d'espoir, avec la restitution des biens du défunt colonel aux ayants-droits. Dans un discours de reconnaissance prononcé par la famille, lors d'une cérémonie solennelle, elle



n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude au chef de l'Etat

Faure Essozimna Gnassingbé pour toutes ses actions en

faveur de la manifestation de la vérité.

L'OTR se dote d'une application mobile pour lutter contre les contrefaçons

Le Togo renforce sa lutte contre les contrefaçons avec le lancement d'une nouvelle application mobile, baptisée SAM (Solution Automatisée de Marquage). Cette initiative, dévoilée officiellement le mardi 27 août 2024 à Lomé par l'Office Togolais des Recettes (OTR), marque une étape significative dans les efforts du pays pour assurer la sécurité des consommateurs et protéger l'économie nationale.

L'application SAM, désormais disponible sur le Play Store, permet aux utilisateurs de vérifier l'authenticité des produits qu'ils achètent, en particulier les tabacs, boissons alcoolisées et non alcoolisées, ainsi que les eaux minérales. Grâce à cette application, les consommateurs peuvent scanner les codes de marquage des produits à l'aide de leur smartphone Android. En un instant, SAM analyse les informations inscrites et indique si le produit est authentique ou contrefait.

En cas de suspicion de contrefaçon, les utilisateurs ont la possibilité de signaler le produit directement aux autorités compétentes via l'application. Ce mécanisme de feedback vise à renforcer la surveillance du marché et à faciliter l'intervention rapide des

autorités en cas de non-conformité.

Un projet au cœur du plan stratégique de l'OTR

Le développement et le déploiement de l'application SAM s'inscrit dans le cadre du plan stratégique 2018-2022 de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Ce plan vise à moderniser les outils de gouvernance économique et à renforcer la lutte contre les pratiques commerciales illicites, dont la contrefaçon. La Solution Automatisée de Marquage des produits, introduite en septembre 2020, avait déjà marqué une première étape dans ce processus. Avec SAM, l'OTR franchit un nouveau cap, rendant la vérification de l'authenticité des produits plus accessible aux citoyens.

Lors de la cérémonie de lancement, Rose Kayi Mivedor, ministre du Commerce, a salué cette initiative comme une preuve tangible de l'engagement du gouvernement togolais en faveur de la sécurité des produits de consommation. « SAM n'est pas simplement un outil technologique. Il est également la traduction concrète de l'engagement du gouvernement à garantir à chaque Togolais la sécurité,



l'authenticité et la traçabilité des produits qu'ils consomment », a-t-elle déclaré. Ce projet est vu comme un moyen de protéger non seulement la santé des citoyens, mais aussi de sauvegarder l'économie du pays contre les pertes liées aux produits contrefaits.

Adoyi Essowavana, président de la commission de suivi du projet, a quant à lui mis en avant les impacts économiques positifs de cette application. « Lorsque certains se permettent d'importer des produits qui n'ont pas obtenu l'autorisation préalable, cela

signifie que la santé de la population va en pâtir et que l'économie aussi subira un coût important », a-t-il expliqué, soulignant l'importance d'un contrôle strict des importations pour préserver l'intégrité du marché national.

Le succès de ce projet repose également sur la collaboration avec la société suisse SICPA, reconnue pour son expertise dans le domaine de la traçabilité et de la sécurisation des produits. En apportant son savoir-faire, SICPA contribue à la mise en place d'un système robuste capable de protéger les

consommateurs togolais contre les produits contrefaits, tout en soutenant l'économie du pays en réduisant les pertes liées à ce fléau.

Ce partenariat permet également d'assurer une conformité avec les normes internationales, rendant les produits togolais plus compétitifs sur les marchés mondiaux. En sécurisant l'ensemble de la chaîne de distribution, le Togo se positionne ainsi comme un modèle en matière de lutte contre la contrefaçon en Afrique.

L'OTR organise une vente aux enchères publiques à Noépé le 3 septembre prochain

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a annoncé la tenue d'une nouvelle vente aux enchères publiques prévue pour le 3 septembre 2024. Cette activité se déroulera à la division des opérations douanières de Noépé-Ségbé, située à la frontière ouest du Togo, et constitue une opportunité pour les participants d'acquérir divers biens à des prix compétitifs.

Au total, une voiture usagée, sept motos, et 30 cartons de fil à coudre seront mis en vente. La participation est soumise au paiement d'une quittance non remboursable de 5

000 FCFA. Le paiement se fera au comptant et sur place, avec une majoration de 12 %, et l'enlèvement immédiat des biens adjudugés.

L'OTR a précisé que l'enlèvement des biens adjudugés devra être effectué immédiatement après l'achat. Les participants doivent donc se préparer à retirer leurs articles sur place, le jour même. Il est important de noter que les adjudicataires qui ne régleront pas le montant dû pour les articles adjudugés avant 17h30 le jour de l'achat verront leur adjudication annulée. Cette

règle stricte vise à garantir le bon déroulement de la vente et à éviter les retards ou complications logistiques.

Les ventes aux enchères organisées par l'OTR sont des événements récurrents qui se déroulent sur tout le territoire togolais. Elles concernent principalement des marchandises saisies par les douanes ou des biens en souffrance, c'est-à-dire des articles qui n'ont pas été réclamés ou dont les droits de douane n'ont pas été réglés. Ce processus permet à l'OTR de libérer de l'espace dans les entrepôts douaniers et de



recupérer des fonds pour l'État, tout en offrant au public l'opportunité d'acquérir des

biens à des prix potentiellement inférieurs à ceux du marché.

Affaire frère Hounvi

Le gangstérisme d'état de Patrice Talon dénoncé par les OSC

Une enquête est ouverte au Togo depuis quelques heures. Au cœur de l'affaire, l'enlèvement de l'activiste béninois Steve Amoussou alias "frère Hounvi", exilé au Togo. La justice togolaise a lancé un mandat d'arrêt international contre quatre (4) individus béninois suspectés.

Un communiqué rendu public le 25 août 2024 par Talaka Mawama, Procureur de la République, expose les faits qui se sont déroulés dans la nuit du lundi 12 août 2024. Une situation qui présente toutes les caractéristiques d'un kidnapping organisé depuis l'extérieur du pays.

Les choses sont allées vite. Selon les faits, 4 individus ont embarqué de force frère Hounvi dans un véhicule d'immatriculation béninoise avant de prendre la direction de la frontière Togo-Bénin.

Avisée, la police togolaise n'a pas tardé à lancer

ses recherches. Des recherches qui n'ont pas permis de mettre la main sur les ravisseurs.

« Afin de comprendre les circonstances exactes de cet acte, une enquête judiciaire conduite par le Service central de recherche et d'investigation criminelle a été ouverte », a indiqué le Procureur de la République.

D'après l'autorité judiciaire, il est question d'une œuvre fomentée par quatre personnes de nationalité béninoise avec pour complices deux autres larrons dont l'un de nationalité togolaise et l'autre de nationalité béninoise

« Sur les quatre acteurs principaux, de nationalité béninoise, trois ont été identifiés. Il s'agit de Gandao Dimi, athlète des arts martiaux MMA et coach ; Wanilo Médegan, directeur général de l'agence nationale de la sécurité des systèmes



d'information et athlète du MMA et Gbaguidi Todedokpo, membre du staff et manager de l'artiste béninois Vano Baby», poursuit-il.

Après la sortie du procureur, pour le moment,

pas de réaction officielle au Bénin. Mais, ce qu'il faut retenir est l'audition du frère Hounvi prévue le 7 octobre prochain. Du côté togolais, l'enquête se poursuit. Une collaboration avec

l'organisation internationale des polices judiciaires (Interpol) pour arrêter les ravisseurs et les remettre aux autorités policières togolaises.

MF

LA TRADITION QUI NOUS RASSEMBLE

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE.

snb.tg

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

**Soyez vigilants,
Ne vous faites pas avoir !**

L'OTR ne vous demandera jamais de transfert T-money ou flooz sur un numéro privé.

Vérifiez TOUJOURS les informations sur nos pages officielles ou appelez gratuitement notre centre de contact au 8201 en cas de doute.

8280

Signalez toute tentative d'escroquerie en appelant le numéro vert

Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Reste connecté partout avec ton **MIFI HARVILON**

PROMO!

~~39.900F~~
29.900F
+ 60Go
d'internet
Gratuit



60Go gratuits (valable 30 jours)
pour l'achat du MiFi 4G en agence.

togocom.tg     

**Avancer.
Pour vous.
Pour tous.**



L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin
de la Pharmacie vigueur
Tél : (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication
Sama T. DJOBO

Rédaction :
Biva KPELAFIA
Sam DJOBO
Moudjibou FALANA
Gautier A.
Serge FOLLY

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie :
La Colombe
Tirage :
2 500 exemplaires